

Fondements méthodologique et professionnel

SOB1010 - NRHN

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 5		VOLUME HORAIRE 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Noëlle DARIMONT	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Noëlle DARIMONT Debora FANARA Luc FRANQUIN Thibaut JACQUINET Dimitri SIMON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

Comprendre le fonctionnement global de l'organisation et le contexte dans lequel elle évolue

Etablir une relation et une communication professionnelle au niveau collectif et/ou individuel avec les parties prenantes internes et externes de l'organisation

Gérer des projets soit « concevoir, conduire et évaluer des projets ou des études RH »

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Suivi et analyse de la pratique professionnelle

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable de:

- recueillir, traiter et analyser les données nécessaires pour la réalisation du rapport de stage et du jury pratique
- Analyser une organisation sur base du schéma d'analyse fourni (InPut – Process – Output)

Approche méthodologique en Sciences humaines et statistiques

Partie Approche méthodologique en Sciences Humaines :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au départ d'un des sujets proposés et avec l'aide de la grille de critères mise à disposition, par groupe de 4, dans le respect des règles et des usages de la langue française, d'appliquer une démarche concrète de méthodologie des sciences humaines à :

- La définition d'un objet de recherche et à son exploration documentaire ;
- La formulation d'une question de départ ;
- L'identification de problématiques et au choix d'une orientation théorique ;
- La formulation d'un objectif ou d'une hypothèse.

Partie Statistiques

Au terme de l'AA, l'étudiant.e devra être capable :

- De maîtriser le vocabulaire propre à la discipline ;
- D'identifier les traitements statistiques adéquats à l'analyse de données ;
- D'élaborer des tableaux et graphiques ;
- De calculer les mesures statistiques d'analyse uni- et bivariable
- D'analyser et interpréter les résultats.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Recueillir et analyser des données professionnelles et scientifiques, appliquer une démarche de recherche en sciences humaines et interpréter des résultats statistiques pour rendre compte de la pratique et de l'organisation étudiées.

CONTENU

Suivi et analyse de la pratique professionnelle

- activités de suivi de la pratique pendant et après le stage
- activités de suivi de l'élaboration du rapport stage
- préparation et suivi de la préparation du jury pratique

Approche méthodologique en Sciences humaines et statistiques

Partie Méthodologie en Sciences humaines

La méthode scientifique
Les étapes de la méthode
Les techniques
L'éthique de la recherche
Travaux pratiques
La recherche documentaire
La recherche documentaire sur internet
Synthétiser, décrire et comparer des recherches scientifiques

Partie statistiques

L'approche quantitative : statistique descriptive et inférentielle

- La notion de variable et de nature de la variable
- Les échelles de mesures
- Données construites
- Tableaux et graphes
- Analyse descriptive univariée : mesures de tendance centrale , mesures de position et de dispersion, ...
- Analyse bivariable et tests d'hypothèse : les types de lien entre les variables , estimation, test du khi-carré, corrélation.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Approche méthodologique en Sciences humaines et statistiques

Partie Méthodologie en Sciences humaines

En-dehors des sources référencées sur les slides (disponibles sur Moodle), le support suivant contient l'ensemble des notions vues au cours:
Giroux, S., & Tremblay, G. (2009). Méthodologie des sciences humaines, La recherche en action (3è éd.), Québec, Canada : ERPI.

Partie statistiques

Amyotte, L. & Pépin, J.-N. (2017). Méthodes quantitatives. Applications à la recherche en sciences humaines, (4è éd.), Québec, Canada : ERPI

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN10101-SAPP — Suivi et analyse de la pratique professionnelle	Différents supports seront fournis aux étudiants en cours d'année: dossier, documents, vidéo, conférence, rencontre,...
ARHN10102-AMSHS — Approche méthodologique en sciences humaines et statistiques	Partie Méthodologie en Sciences humaines Partie statistiques Calculatrice scientifique Aide-mémoire (qui sera déposé sur la plateforme) Supports de cours disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN10101-SAPP — Suivi et analyse de la pratique professionnelle	24 h	Français	Français
ARHN10102-AMSHS — Approche méthodologique en sciences humaines et statistiques	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN10101-SAPP — Suivi et analyse de la pratique professionnelle	Ateliers en petit groupe
ARHN10102-AMSHS — Approche méthodologique en sciences humaines et statistiques	Partie Méthodologie en Sciences humaines Dans le contexte actuel, des séances en présentiel et à distance (synchrones et asynchrones) seront proposées et la pédagogie active sera valorisée Cours magistraux : Exposés, Vidéos Exercices pratiques : Ateliers, Travaux pratiques, Travaux dirigés, Recherche documentaire, Formation en labo informatique Travail personnel et de groupes : Lectures, Préparations, Travaux, Devoirs Moodle Accompagnement à la réussite : Tests formatifs, Autoévaluations, Correction par les pairs, Supervisions, Feedback, Séance de coaching Partie statistiques Séances de cours en présentiel : cours magistraux et exercices d'application. Exercices sur la plateforme Moodle Accompagnement à la réussite : exercices encadrés, mise à disposition d'exercices supplémentaires sur Moodle.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN10101-SAPP — Suivi et analyse de la pratique professionnelle	En février-juin, le rapport de stage compte pour 40 %, le jury pratique pour 50 % et le rapport d'étonnement pour 10 %. En deuxième session, toutes les parties en échec doivent impérativement être représentées pour valider l'AA. La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique des notes obtenues aux trois parties. En référence à l'article 47§1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à/de l'une des parties de l'évaluation certificative (rapport ou jury) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette partie. En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. Le dépôt du rapport de stage est un prérequis à la présentation du jury. En session février-juin, une attention particulière est accordée au respect des délais, des règles de référencement ainsi qu'à l'orthographe : non-respect des délais et modalités de remise des travaux : note de 0 pour le travail ; non-respect des règles de référencement : note de 0 pour le travail ; non-respect des règles d'orthographe (minimum 97 % de formes correctes) : retrait de 25 % de la note finale du travail ; non-dépôt du rapport Antidote conjointement au travail : retrait de 25 % de la note finale du travail. En deuxième session, l'étudiant ajourné représente uniquement les parties en échec. Si la partie réussie n'est pas représentée, sa note de première session est conservée. Toutes les parties en échec doivent impérativement être représentées pour valider l'AA. Les modalités sont identiques pour les deux sessions.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN10102-AMSHS — Approche méthodologique en sciences humaines et statistiques	En février-juin, la partie MSH comprend un travail en groupe (35 %) et une présentation par groupe (15 %). La partie statistiques comprend un examen écrit (50 %). En deuxième session, la partie MSH consiste en un travail en groupe ou individuel sur la base des mêmes consignes (50 %) et la partie statistiques en un examen écrit (50 %). Pour la partie MSH, la présence à l'ensemble des activités du cours est requise et favorise l'atteinte des acquis d'apprentissage. Les étudiants sont évalués par groupes de quatre sur la base d'une présentation orale et d'un travail écrit. La note finale de l'AA est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux deux parties. En référence à l'article 47§1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une/des parties de l'évaluation certificative (examen oral ou écrit) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette/ces partie(s). En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. En juin et pour la seconde session (seconde et troisième chance), l'évaluation porte uniquement sur un travail écrit réalisé individuellement ou avec les membres du groupe initial. Pour la partie statistiques, l'examen se présente sous forme de QCM (pas de point négatif). Règle d'évaluation spécifique de cette UE : en cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative d'une ou plusieurs activités d'apprentissage de l'UE, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité concernée ainsi qu'à l'UE.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.